



CH-3003 Berne, SG-DEFR, JSA

Destinataires: Organes et organisations de la
politique de l'éducation et de la science,
selon la liste en annexe

Berne, le 5 mai 2014

**Ordonnance sur la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (O-LEHE) et
ordonnances du DEFR dans le domaine des hautes écoles spécialisées; ouverture de la procé-
dure d'audition**

Madame, Monsieur,

La loi sur l'encouragement et la coordination dans le domaine des hautes écoles (LEHE) a été adop-
tée par les Chambres fédérales le 30 septembre 2011. Afin qu'elle puisse entrer en vigueur le 1^{er} jan-
vier 2015 – pour autant, bien sûr, que la procédure de ratification du concordat sur les hautes écoles
dans chacun des cantons le permette – de nombreux acteurs travaillent à l'établissement des actes
d'exécution.

Le présent projet d'ordonnance du Conseil fédéral sur la loi sur l'encouragement et la coordination des
hautes écoles (O-LEHE), doit permettre la mise en œuvre initiale de la LEHE et contient les disposi-
tions nécessaires à cet effet, notamment les dispositions transitoires. Ultérieurement, les dispositions
d'exécution concernant les nouveaux articles financiers de la LEHE seront introduites dans l'O-LEHE
par le biais d'une révision totale. Vous trouverez également en annexe de l'audition deux projets
d'ordonnance du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) con-
cernant le domaine des hautes écoles spécialisées. Ces ordonnances sont déjà actuellement en vi-
gueur et le seront aussi sous le régime de la LEHE.

Le DEFR mène une procédure d'audition sur l'O-LEHE et les deux ordonnances du DEFR auprès des
cantons, des organes et des organisations de la politique de l'éducation et de la science ainsi que des
organisations faitières nationales de l'économie. Nous vous prions de nous faire parvenir votre prise
de position, si possible par voie électronique, au plus tard le 4 juillet 2014, à l'adresse suivante:

Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI, Division Hautes écoles

Silvia Studinger

Effingerstrasse 27, 3003 Berne

Tél. 058 463 26 80, silvia.studinger@sbfi.admin.ch

En vous remerciant de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations
les meilleures.

Johann N. Schneider-Ammann
Conseiller fédéral

Annexes:

- Projet pour l'audition de l'O-LEHE, projets d'ordonnances du DEFR, rapport explicatif (f, d, i)
- Liste des destinataires